

PROCOLE SANITAIRE AU COLLEGE ST JEAN-BAPTISTE de GUERANDE

- ❖ Le port du masque est obligatoire au collège, il pourra être enlevé lors de la pratique en EPS selon les activités proposées, sur consignes du professeur d'EPS.
- ❖ Le protocole sanitaire donné pour le collège s'applique également en EPS, avec désinfection des mains lors de l'accès à la classe.
- ❖ Le matériel et les mains des élèves seront désinfectés dès que cela sera nécessaire (en début et fin de leçon, lors des changement d'ateliers de pratique).
- ❖ Pour vous mettre en tenue d'EPS, vous vous changerez dans votre salle de classe. En alternant le temps des garçons et celui des filles.
- ❖ Vous devez disposer d'une gourde personnelle, l'accès aux robinets des sanitaires pour boire, est interdit.
- ❖ En EPS lorsque le masque est enlevé, il doit être mis dans un sac qui se ferme hermétiquement (type sac de congélation).



Ce sac hermétique et personnel sera déposé et confié au professeur d'EPS en début de leçon, puis repris par l'élève en fin de leçon.

- ❖ Pour la piscine, les classes de 6eme suivront le protocole du centre aquatique Jean-Pierre d'Honneur(GUERANDE), les déplacements dans les transports se font masqués.

Cordialement.

Les professeurs d'EPS du collège St Jean-Baptiste de GUERANDE